

(Chartreuse Suisse.)

Clémentine, l'ex-t digestive. En vente dans 185 F. Chollet, Vevey.

Gibloux. murs, etc., de toutes jusqu'à 170 sur 110 larlod.

LLER de M. le docteur sauf le dimanche, dès le

haussures
H. Gräb
 Zurich
 Truttigasse 4

Marchandise
 antie et solide

atalogue illustré
 (contant 400 articles)
 gratis et franco

entre autre,
 les recommandés:

forts p. ouvriers	Fr. 7.80
à lacer, pour	
es, très fortes	9.40
élég., avec bouts	
er, pour hommes	9.50
es pour dames	2.-
à lacer, très for-	
our dames	6.40
élégantes, avec	
à lacer, p. dames	7.20
pour fillettes et	4.40
ns No. 25 à 29	
30 à 35	5.20

ontre remboursement
 change franco

Maison de toute
 confiance,
 fondée
 en 1850.

OUVER

de 2 chambres, cuisine,
 électrique.
 bureau du journal.

déplicative des
 anciscains

P., pharmacien, à Fribourg.
 e d'années, cette poudre est
 le remède le plus efficace
 la constipation, les mala-
 le manque d'appétit, les
 laireuses, les maux de tête,
 our purger le sang.
 te fr. 1.50.

à Bulle: Pharmacie
 el-St-Denis: Pharma-
 Fribourg: G. LAPP,
 [1917

ouer:

asin d'épicerie, mercerie,
 grande usine au centre de
 ation unique, bonne clien-

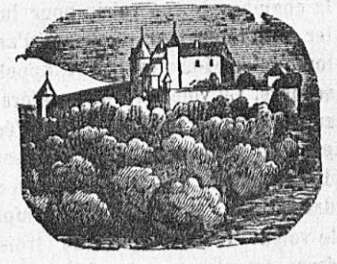
agence de publicité Haa-
 er, à Bulle.

er à Bulle
 ent de 3 pièces et dépen-
 bureau du journal.

ENDRE
 départ, plusieurs lits en
 e mobilier, etc.
 bureau du journal.



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit: "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration: Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER: BULLE, dép. 6³⁰ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁵ 8⁵⁷ — BULLE, arr. 8⁵⁷ 12¹² 4⁵⁰ 8³⁵ 10⁴⁰

ANNONCES
 District de la Gruyère: une
 seule insertion, 15 c; annon-
 ces répétées, 10 c. Canton
 et Suisse, 15 c. Etranger,
 20 c. la ligne ou son espace
 RÉGULIÈRES: Suisse, 30 cent.
 Etranger, 40 c. la ligne.
 S'adr. à l'Agence de pu-
 blicité Haasenstein et Vo-
 gler, Grand'rue 29, à Bulle,
 ou à l'Impr. de La Gruyère.

ABONNEMENTS
 Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50
 » . . . 6 mois, » 2.50
 Etranger . 1 an, » 9.-
 » . . . 6 mois » 5.-
 payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les
 bureaux de poste.

BULLE, le 29 décembre 1908.

Les cartes de visite.

Consultez n'importe lequel de vos amis: il vous dira que l'époque du premier de l'an est la plus fastidieuse qui existe, « parce qu'il faut trop envoyer de cartes de visite! » — « Ah! ces cartes, quelle ecie, quel désagrément! » Et notez que ceux qui s'en achètent sont les premiers à en envoyer par centaines. C'est la meilleure preuve que la carte est l'indispensable complément d'un premier de l'an qui se respecte.

Et après tout, pourquoi donc la carte de visite est-elle l'objet de tant de récriminations? Elle est pratique: vous désirez vous rappeler au bon souvenir d'un personnage dont vous estimez l'amitié, vite une carte à la poste; elle est discrète: le maximum légal de mots vous dispense de longs commentaires; elle est commode: vous voulez laisser trace de votre passage dans une maison amie, quoi de plus simple que de déposer votre carte? Enfin — et c'est là une appréciable qualité — elle est peu onéreuse.

Je pense que tous les défauts que l'on a reprochés à la carte de visite ne sont autres que ceux de ses propriétaires.

D'abord, on en envoie trop. S'il est toujours charmant de suivre à travers la vie, d'anciens camarades, au moyen d'une carte à leur nom reçue chaque premier janvier, rien n'est désagréable comme de recevoir la carte d'un inconnu, à laquelle la politesse vous oblige à répondre.

En outre, on demande aux cartes de visite de dire trop de choses. Se doutent-ils du ridicule auquel ils s'exposent, ceux qui font suivre leur nom d'un demi-caractère de titres alignés en rang de bataille? J'ai vu des cartes de visite qui étaient un vrai palmarès, l'auteur n'y faisait grâce d'aucune de ses situations sociales, présentes et passées. Combien il aurait donné une plus haute impression de lui-même en indiquant modestement, simplement, son nom, sa profession, son adresse!

Un autre ridicule, qu'il faut éviter avec autant de soin que la carte surchargée, c'est la carte mal faite, jaunie, mal imprimée ou sur mauvais papier. Une règle étrange, mais qui n'en est pas moins impérieuse, est celle-ci:

on reconnaît la qualité de l'homme à la qualité du carton et de l'impression de sa carte de visite. Il y a une question de tact, de discrétion, à proportionner la richesse du vélin ou du bristol à la situation sociale que l'on occupe, à choisir des caractères ni trop immenses, ni microscopiques, ni tellement fantaisistes qu'ils soient illisibles. Une gravure discrète sur un carton modeste témoigne d'un homme de goût et d'un esprit élevé.

Comme on le voit, il y a sur une simple carte de visite, tout un cours de graphologie: un œil exercé en tire des déductions aussi aisément que si vous lui aviez montré votre signature. Lorsque vous faites passer votre carte à un personnage pour lequel vous êtes en inconnu, c'est absolument comme si vous donniez votre main à la sybille pour qu'elle y lise votre horoscope. Gardons-nous donc de médire de la carte de visite qui nous permet d'être aimables à si peu de frais, d'être appréciés sans que nous en prenions la peine.

A. CAPELLO.

La fortune des Français.

On a publié récemment une statistique qui a fait quelque bruit, d'abord parce qu'elle remue des milliards — cela fait toujours plaisir, même lorsqu'on n'a pas le sou, — ensuite parce qu'elle émane d'un de nos économistes et académiciens les plus éminents: M. Paul Leroy-Beaulieu.

Or, nous dit M. Leroy-Beaulieu, voulez-vous savoir à combien de milliards peut être évaluée la fortune des Français? Rien n'est plus facile; en effet:

Il s'ouvre chaque année en France une moyenne de 400,000 successions dont l'actif brut est d'environ 5 milliards 1/2. Ajoutons un milliard de donations entre vifs, soit six milliards et demi.

La durée moyenne de la vie est de 35 ans. Multiplions donc par 35 le chiffre de 6 milliards et demi, et nous aurons la fortune totale de la génération présente, soit 226 milliards, en chiffres ronds.

Deux cent vingt-six milliards! A l'énoncé de ce chiffre, je vois les yeux de ceux qui n'en possèdent pas même un, s'arrondir d'étonnement... et de convoitise. Comment! disent-ils, on remue dans notre pays, les milliards à

la pelle, et nous sommes obligés de peiner du matin au soir pour gagner notre vie? Et il y a des malheureux qui ont faim? Et l'on nous oblige encore à payer des impôts? Où donc est la justice? etc., etc.

Les fortes têtes en arrivent à dire que « ça ne peut pas durer comme ça », qu'il faut faire une petite révolution pour partager cette fortune entre tous les citoyens, de sorte que tous, désormais, puissent vivre de leurs rentes.

Certes, voilà une fort belle perspective! Mais avant de descendre dans la rue pour dresser des barricades, j'ai voulu savoir de quelle part je pourrais disposer, après le grand partage. Avant de risquer la fusillade, il faut savoir, n'est-il pas vrai, si le jeu en vaut la chandelle. Voici donc mon petit calcul: 226 milliards, partagés entre 39 millions d'hommes, cela donne à chacun une fortune d'environ 5,700 fr. Cet argent placé rapporterait 140 fr. de revenu annuel, c'est-à-dire un peu moins de huit sous par jour...

Grand merci, messieurs les collectivistes! Descendra dans la rue qui voudra, moi j'aime encore mieux travailler!

A. CAPELLO.

NOUVELLES SUISSES

Tribunal fédéral. — Le tribunal fédéral s'est constitué comme suit pour 1909-1910.

1^{re} section. Affaires civiles: M. Merz président. Membres: MM. Favey, Honneger, Ursprung, Ostertag, Schmid, Picot et Stooss.

2^{me} section. Droit public: M. Perrier, président. Membres: MM. Clausen, Monnier, Schurter, Affolter, Reichel, Gysi et Weiss.

3^{me} section. Chambre des poursuites et faillites: M. Jäger, président. Membres: MM. Soldati et Gottofrey.

Chambre criminelle: Membres: MM. Favey, Merz, et Soldati. Suppléants: MM. Monnier, Gysi, Ritzchel, Calonder et Scherrer.

Cour pénale: Membres: MM. Clausen, Soldati, Favey, Merz et Gysi. Suppléants: MM. Monnier, Ritzchel, Calonder et Scherrer.

Chambre des mises en accusation: Membres: MM. Ursprung, Affolter et Picot. Suppléants: MM. Decoppet, Gaël et Hauser.

Cour de cassation: M. Perrier, pré-

sident. Membres: MM. Schurter, Stooss, Gottofrey et Weiss. Suppléants: MM. Schmid, Ostertag, Jäger, Gabuzzi et Ammann.

Exercices de tir. — Le Conseil fédéral a pris une nouvelle ordonnance sur les exercices de tir des sociétés de tir, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1909; elle porte sur l'exécution des articles 31, 32, 104, 124, 125 et 172 de la nouvelle organisation militaire.

Chemins de fer fédéraux. — Pour la nouvelle période administrative du Conseil d'administration des C. F. F. du 1^{er} janvier 1909 au 31 décembre 1911, le Conseil fédéral a confirmé les membres actuels désignés par lui et a nommé en remplacement de M. Künzli, conseiller national décédé, M. Zschokke, conseiller national (Aarau).

Département militaire. — Le Conseil fédéral a nommé premier secrétaire (chef de division) du Département militaire le colonel P. Stäubli, actuellement deuxième secrétaire du Département militaire.

Le nouveau ministre vénézuélien des affaires étrangères est un Suisse. — Lors de la composition du nouveau ministre vénézuélien issu de la chute du président Castro, nos dépêches mentionnaient M. Guinand, comme nouveau ministre des affaires étrangères. Ce nom, essentiellement neuchâtelois, a pu, sans doute, donner lieu à quelque étonnement. L'information est cependant exacte. M. Guinand est originaire des Brenets, le coquet village sis sur la rive neuchâteloise du Doubs, mais est né à Caracas. Il dirigeait jusqu'ici avec deux de ses frères une importante maison de commerce des plus florissantes.

Berne. — **Bienfaisance.** — La Société de secours par le travail, à Berne, a recueilli, pour l'année 1907-1908, une somme de plus de 26,000 francs, provenant de détritus et débris de toute sorte ramassés dans la rue.

La section spéciale de la miette de pain a réalisé, par la vente de vieux objets « inutiles », une somme de près de 9000 francs, soit au total 35,000 francs trouvés dans la rue.

Bâle. — **Tragique fin d'un rat d'hôtel.** — La nuit du 24 décembre, dans un hôtel situé près de la gare de Bâle, un inconnu s'était introduit dans

la chambre de son voisin pour lui voler une importante somme d'argent, lorsque celui-ci s'éveilla et appela au secours. Le voleur se sauva alors dans sa chambre, d'où il chercha à s'échapper par une fenêtre en se servant d'une corde confectionnée avec ses draps de lit. Mais la corde rompit et le voleur fut précipité du troisième étage dans la cour et tué net.

Vaud. — Nécrologie. — On annonce la mort de M. Charles Baud, ancien conseiller d'Etat, survenue dans sa 84^{me} année.

Né le 17 avril 1825, à Apples, agriculteur, M. Ch. Baud joua un rôle considérable dans notre vie publique. Pendant 36 ans consécutifs, il représenta au Grand Conseil le cercle de Ballens. De 1874 à 1885, il fut membre du Conseil d'Etat. En 1884, il présida la Constituante. Elu par l'arrondissement de l'ouest, il appartint au Conseil national de 1866 à 1893.

Une délégation du Conseil d'Etat, composée de MM. Virieux président, et Cosy, vice-président, Thelin et Decoppet, a assisté dimanche aux obsèques.

A L'ÉTRANGER

France. — Attentat contre M. Fallières. — Un extraordinaire incident s'est produit à Paris le jour de Noël. Le président de la République faisait dans la matinée sa promenade habituelle. Il passait sur la place de l'Etoile, ayant à sa droite M. Ramondou et à sa gauche le lieutenant-colonel Lasson, lorsqu'un individu qui marchait devant eux s'arrêta, comme pour les laisser passer, puis, soudain se précipita sur lui et le serra à la gorge. Il le serra si fort qu'il lui fit avec les ongles une assez large égratignure derrière l'oreille droite. Le faux-col du président portait encore une petite tache de sang.

Aussitôt M. Ramondou et le lieutenant-colonel Lasson se précipitèrent sur l'agresseur et le terrassèrent.

Sur ces entrefaites, les deux agents cyclistes de la brigade de l'Elysée qui suivent le président dans ses promenades habituelles, accoururent et arrêtaient l'agresseur. C'est un nommé Mathis, garçon de café, né en 1874 à Val-d'Isère (Savoie). On a trouvé sur lui une médaille du général Mercier, une carte de la patrie française, une carte du syndicat jaune et une collection de timbres à l'effigie du duc d'Orléans.

Le président de la République, qui avait eu par la violence du choc de son agresseur sa canne brisée et l'oreille égratignée, ne s'est pas départi un seul instant de son calme et de son sang-froid habituels. Il a continué sa promenade et est rentré à l'Elysée à dix heures et demie.

Le général Février. — Le général en retraite Février, ancien grand-chancelier de la Légion d'honneur, est mort vendredi soir à Grenoble.

Le général Février était l'un des vétérans de l'armée française.

Né à Grenoble en 1823, il sortit de St-Cyr en 1843, comme lieutenant d'infanterie.

Il était capitaine de zouaves en Crimée, où il reçut sa première blessure.

Il était commandant de bataillon au 30^e de ligne lors de la campagne d'Italie et y fut grièvement blessé.

Il fit comme attaché militaire de France au Danemark la campagne de Schleswig-Holstein en 1864.

La guerre de 1870 le trouve colonel, commandant du 77^e de ligne. Il fut grièvement blessé le 18 août à St-Privat. Lors de la capitulation de Metz, les Allemands, le prenant pour invalide, ne le firent pas prisonnier. Il reprit aussitôt du service, fut fait général de brigade par Gambetta et était chargé de l'organisation des mobilisés du Rhône quand les préliminaires de paix furent signés.

Promu général de division, il commanda d'abord le 15^e corps d'armée à Marseille puis, signalé par le général duc d'Aumale, comme un tacticien hors ligne, il remplaça Chanzy au commandement du 6^e corps, celui de Châlons, le premier qui combattait en cas de guerre avec l'Allemagne.

En 1888, il fut atteint par la limite d'âge, le général Février devint grand-chancelier de la Légion d'honneur en 1889, quand mourut Faidherbe.

Amérique. — Les pots-de-vin américains. — Au cours du procès en corruption, engagé à Pittsburg contre sept conseillers municipaux, deux banquiers et six autres conseillers disparus, des témoins ont déposé que plusieurs membres du conseil avaient reçu des pots-de-vin de 45,000 dollars pour autoriser certains travaux de construction. Il paraît que dix membres seulement du conseil sont restés incorruptibles.

Les Américains à Panama. — L'écrivain américain Bigelow, dans une brochure parue récemment, fait une comparaison.

« Nous sommes acculés, constate-t-il, à cet aveu humiliant que la Compagnie Lesseps, dont la chute fut si désastreuse pour ses actionnaires, a en réalité dépensé beaucoup moins que nous à égalité de travail accompli. Pendant les huit années qu'elle a été maîtresse du 3 mars 1881 au mois de décembre 1888, elle a dépensé annuellement en travaux effectifs une moyenne de cent millions de francs pour produire, au bout de sept ans et neuf mois, un cube d'excavation de 55 millions de mètres. Et notre gouvernement, depuis sa prise de possession des travaux de la compagnie française jusqu'en mars dernier, a dépensé en moyenne 16 millions de dollars, soit 80 millions de francs par an, pour excaver en deux ans et onze mois un cube total de 4,600,000 mètres. Ce qui prouve que la compagnie française produisait quatre fois plus de travail que notre gouvernement à égalité d'argent dépensé. »

CANTON DE FRIBOURG

Grand Conseil.

Le Grand Conseil s'est réuni lundi matin, en session extraordinaire, pour désigner un successeur à M. Louis Ody, conseiller d'Etat, et pour élire

un président en lieu et place de M. Lutz, député, de Morat, qui a décliné la présidence, en conservant toutefois son mandat de député.

96 députés étaient présents à l'assemblée.

Par 82 voix, M. Eugène Deschenaux, président du Tribunal de la Sarine, a été élu conseiller d'Etat.

Le nouveau conseiller d'Etat est né à Romont, en 1874. Il a fait ses études littéraires au collège de Fribourg, ses études de droit à Fribourg, Berlin et Paris. En 1900, M. Deschenaux passa ses examens d'avocat et pratiqua le barreau pendant trois ans. Il fut nommé président du Tribunal de la Sarine le 9 janvier 1904, poste qu'il occupa jusqu'à ce jour. En novembre 1897, il avait été élu secrétaire du Grand Conseil, et en août 1900, il devenait député de la Glâne, dans une élection partielle. A la dernière session du Grand Conseil, il avait été nommé vice-président de notre Autorité législative cantonale.

M. Louis Morard, a été élu président du Grand Conseil pour 1909; M. Max Diesbach, 1^{er} vice-président et M. Alfred Reynold, 2^{me} vice-président.

GRUYÈRE

Rage et mensonges. — Il est bon que le public sache à quoi s'en tenir sur ce qu'imprime la pieuse *Liberté*. Dernièrement, à l'occasion d'une réunion de libéraux-radicaux du Vully, elle avait annoncé la présence de quelques Gruyériens accompagnés, disait-elle, de l'inévitable M. Louis Blanc. Or ce dernier n'avait pas quitté la Gruyère ce jour-là. Le fait fut démenti par *l'Indépendant*; mais croyez-vous que la *Liberté* ait rectifié?

Il n'y a pas de danger; c'est du reste la seconde fois qu'elle commet cette erreur — si erreur il y a — en une année envers M. L. Blanc. Dans quel but?

Dernièrement encore, afin de justifier l'attitude de quelques petits baillifs romontois, dans la nomination du maître de musique, la *Liberté* assurait que les deux concurrents étaient sensiblement d'égale force. C'est un pur mensonge, preuve en est le rapport de l'expert M. Hartmann, dont on ne contestera pas l'autorité musicale.

Dans son numéro de lundi dernier, la peu véridique *Liberté* donnait à sa façon un compte-rendu du banquet de l'Escalade des Vieux-Grenadiers à Genève; c'est dire que ce compte-rendu fourmille de mensonges et nos amis de Genève pourraient être édifiés s'ils avaient l'occasion de lire notre journal officiel. M. le syndic de Bulle a en effet rappelé comment lui et son collègue avaient été pris à parti pour avoir, il y a deux ans, osé assister à ce même banquet. Il a exprimé combien était grand pour lui l'honneur de faire partie des Vieux-Grenadiers, de même que l'honneur d'être attaqué en rentrant par dame *Liberté*, qui porte si mal son nom. Les événements ont donné raison à M. Glasson, qui peut en être fier, et ceux qui doutent encore du fanatisme et de l'intolérance qui régnaient dans notre clan t'épelet ne pourraient en avoir une meilleure preuve.

La *Liberté* ferait bien de se souvenir de l'indignation produite chez tous les honnêtes gens lorsqu'il y a deux ans elle insultait les représentants des plus hautes autorités genevoises, venus en amis au banquet des Rois à Bulle.

Haine et hypocrisie! Encore une fois, il faut que les braves gens qui lisent *La Liberté* ne se laissent pas prendre aux grossières bourdes de notre grand quotidien.

Au sujet du banquet de Genève, no-

tre grand confrère parle de tort fait au commerce fribourgeois.

A quoi est-ce que cela peut rimer? En voulant lancer une perfidie, la *Liberté* ne fait que dire une bêtise. Décidément, sur ce terrain-là, on n'est plus aussi fort que le père Soussens. C'est de la mauvaise imitation.

Evidemment, en fait de commerce et d'industrie, MM. Glasson et Despond n'ont pas été à l'école des patrons de la *Liberté*: Ils n'auraient su imiter la Banque d'Etat plaçant ou voulant placer l'argent fribourgeois dans les affaires: Parc des Eaux-Vives, Village suisse, bois de Slavonie, Bons de la presse, etc., etc. Ils se contentent de gérer aussi bien que possible leurs modestes intérêts et ceux qui leur sont confiés, sans se soucier de l'approbation ou de la désapprobation de la *Liberté*, sachant, par expérience, qu'ils n'ont rien de bon à attendre de cette feuille. Ils se passent de la ridicule réclame et de la forfanterie dont nos génies t'épelets enveloppent leurs modestes actes commerciaux.

Serait-ce aux yeux de la *Liberté* leur tort?

Que voulez-vous? Rage et mensonges.

Une bonne capture. — Léon-Joseph Froment, 25 ans, originaire de la Savoie, est un dangereux malfaiteur qui se trouvait sous le coup d'un mandat d'arrêt et signalé par le juge d'instruction de Thonon pour cambriolage, tentative de meurtre et assassinat d'un gendarme dans son pays.

Samedi dernier, dans la rue d'Yverson, le gendarme Déferrard croisa un individu qui lui parut répondre au signalement de Froment. Se sentant observé, ce dernier disparut dans le corridor d'une maison voisine. Le gendarme, de plus en plus convaincu, pénétra à sa suite dans le bâtiment et trouva son homme blotti derrière la porte d'entrée, prêt à bondir dehors. Interpellé, l'individu déclara se nommer Besson, nom qui précisément figure sur le mandat d'arrêt comme étant celui de famille de la mère de Froment. Le gendarme l'invita à le suivre à la préfecture, mais en route une vive lutte s'engagea entre les deux hommes. Froment ayant tenté de fuir, Déferrard glissa même sur un rail de la voie des C. E. G. et tomba sans toutefois lâcher prise. Des passants prêtèrent alors main-forte au gendarme; Froment, ligotté, fut hissé sur un char et conduit en lieu sûr. Il a avoué être l'individu, objet du mandat d'arrêt.

Soirée théâtrale. — Notre excellente Chorale est rentrée brillamment en scène, dimanche, en matinée et en soirée. Le concert-représentation du soir surtout avait attiré une foule nombreuse où les toilettes claires et chatoyantes faisaient le plus charmant parterre.

Quatre chœurs et un double quatuor, formant le concert proprement dit, ont été exécutés d'une manière impeccable, abstraction faite d'une légère faiblesse des ténors, sous l'habile direction de M. le professeur Mattioli.

La petite comédie *La Mairaine de Charley* a été fort bien exécutée avec beaucoup de naturel et d'entrain chez tous les acteurs. Ce fut une heure de franc rire.

Le concert sera répété dimanche 3 janvier, où se fera entendre notre ténor M. Castella.

Noël à Broc. — Les diverses sociétés de Broc se distinguent par leurs œuvres philanthropiques. C'était, cette année-ci, le tour de la société de chant *l'Harmonie*, d'offrir aux enfants l'arbre traditionnel de Noël. Et les chanteurs ont bien fait les choses. Près de 120 enfants, accompagnés de leurs parents, ont assisté à la fête et se sont

trouvés ravis, cela v de l'arbre enchanté rondes, des allocati Frieur Demierre, Mossu ont agrém téressé l'assistance dont chacun conser venir.

La neige est v l'hiver s'est installé neige est tombée permettre aux tra Elle est la bienvenu riers et les march tout, en rendant po aceries des millier tionnent à la mont L'hiver a été jus le thermomètre n'e au-dessous de 10 d Le froid de nous s s'y fait peu à pe vision des bases te rement ne manque leur tour.

Un vol à R midi de vendredi, j par effraction a été de l'Aigle-Noir, à de l'ancien tesaucl sement, M. M. On tra la disparition 900 à 1000 francs. été opérée.

Eireennes. — vel-An nous nous p mander à la bien les facteurs et les journal.

A ce numér rier habituel. L'o tères nous oblige tleton au prochain

Croix-Blas Vendredi à 8 h. Gr

Soirée f organ P'Echo du Mole d'E

Chœurs, duos, 2 logues, etc., etc. Rien ne manquera ment la soirée de l'A Invitation cordiale

Domaine A vendre, dans trée du Gbloux, d un domaine d'en de toute 1^{re} qualifé, timent en bon état abondante. S'adresser sous H et Vogler, Fribourg

Vendredi **CAS** au Café à PE Invitation cordiale

Vendredi **Cas** à VU Invitation cordiale

Vente La commune d'E soumission 77 préparés en billes. Se renseigner au anquel les offres s être adressées juq vier, à 7 heures d

Par

CAMIONNAGE-BULLE
Camionnage. — Expéditions. — Entrepôts.
Transports divers.
Joseph REMY, voiturier.

**AU LOUVRE
BULLE**

Rayon spécial

CONFÉCTIONS pour MESSIEURS

Complets, drap fantaisie	fr. 22.50
Complets, drap nouveauté	32.—
Complets, drap solide dessins rayés	35.—
Complets, drap genre anglais façon extra soignée	42.—
Complets, drap pure laine, dernière nouveautés	55.—
Pantalons, drap dessins assortis	5.75
Pantalons, drap dessins fantaisie	8.50

Grand choix de
PARDESSUS et PÈLERINES
à des prix très avantageux.

ERNEST PERRIER
Docteur en droit

a ouvert son

ÉTUDE d'AVOCAT

135, rue des Alpes, à Fribourg.



Le soussigné avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'à partir du 1^{er} janvier il desservira la
Brasserie du Midi à Bulle.

JOSEPH PASQUIER.

AVIS

Nous avons l'avantage d'informer notre honorable clientèle et le public en général que nous avons remis pour le 1^{er} janvier prochain, (d'après les statuts de la Société) la vente du lait, du beurre *pure crème*, du fromage au détail à **M. Wicht, laitier**. Nous profitons de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui nous ont favorisés de leurs ordres et les prions de bien vouloir transmettre leur confiance à notre successeur.

Me référant à l'avis ci-dessus, je me permets de me recommander à la clientèle de la laiterie, à la population de Bulle en général pour la fourniture des articles mentionnés ci-dessus. Je m'efforcerai par des marchandises, de toute 1^{re} qualité, de mériter la confiance que je sollicite.

Wicht, laitier.

Société électrique de Bulle.

Nos bureaux sont transférés, dès le 30 décembre, dans notre nouveau bâtiment, rue de Vevey, N° 177.

Domaine.

On demande à acheter ou à louer un domaine d'une quinzaine de poses aux environs de Bulle. S'adresser au bureau du journal.

Qui donnerait

des leçons d'anglais et d'italien à jeune homme ? S'adresser au bureau du journal.

A vendre:

un grand traineau avec ridelles en très bon état, bas prix, chez **A. Dupasquier, au Tirage, Bulle.**

A VENDRE

faute d'emploi une forte jument de trait. S'adresser au bureau du journal.

A vendre:
un beau comptoir tout neuf, conviendrait pour mercerie, etc.
S'adresser au bureau du journal.

Location de fleuries.

Samedi 2 janvier 1909, dès les 2 heures à l'**Hôtel du Lion d'Or, à Neirivue**, la commune de Neirivue mettra en location les premières fleuries de **Chabloz Derrey** et des **Pessots** pour l'année 1909.
Neirivue, le 26 décembre 1908.
Par ordre:
Le Secrétaire communal.

A VENDRE

une auberge avec dépendances, lumière électrique, jeu de quilles, etc. Peu de reprise, facilités de paiements.
S'adresser par écrit sous chiffres 250, au bureau du journal.

Vendredi 1^{er} janvier 1909

CASSÉE
à l'Hôtel de la Gare
VUADENS

Invitation cordiale.
Le tenancier: BERTHERIN.

Les meilleurs cuirs forts
sont toujours fournis par la
Tannerie du Bry

1952 **DEPOT à Bulle.**

Vendredi 1^{er} janvier 1909

CASSÉE
à l'Hôtel de la Grue
VAULRUZ

BONNE MUSIQUE
Invitation cordiale,
Maillard, tenancier.

A VENDRE

10.000 beaux fagots de chignons sapin secs, par quantité de 100, chez **M. Lucien Despond, Bulle.**

A vendre:

un potager à 2 trous, en bon état, chez **Jos. DUPASQUIER, Bulle.**

A vendre

au centre d'un grand village et à dix minutes de la gare, une maison avec magasin. Conditions très avantageuses.
S'adresser par écrit sous chiffres 370 au bureau du journal.

A vendre:

à bas prix un jeune chien de garde.
S'adresser au bureau du journal.

Spécialités

Marques à brûler
et à frapper
dans toutes les grosseurs et façons et pour tous usages chez
Jean FIRMANN, serrurier,
près du Tivoli, BULLE.

FOIN

A vendre une grangée de 4000 et quelques cents pieds de foin. Vastes étables en parfait état, pouvant contenir 85 têtes de bétail. Abreuvoir entièrement fermé.
Chambre chauffable pour celui qui gouverne.
S'adresser à **J. GREMION, fermier** aux **Addoux, près Gruyères.**

A vendre

un joli chien basset, noir et jaune.
S'adresser par écrit au bureau du journal.

Vieilleries.

M. Clarenbach, à La Tour, est acheteur de toutes les vieilles choses qui peuvent avoir quelque valeur artistique soit: meubles, vaisselle, étain, tableaux, armes, costumes, pendules, etc. [H1716B]

trouvés ravis, cela va sans dire, autour de l'arbre enchanteur. Des chants, des rondes, des allocutions de M. le Rd. Prieur Demierre, de M. le syndic Mossu ont agrémenté la réunion et intéressé l'assistance. Bonne journée dont chacun conserve le meilleur souvenir.

La neige est venue. — Enfin, l'hiver s'est installé pour de bon. La neige est tombée suffisamment pour permettre aux traîneaux de circuler. Elle est la bienvenue pour les voituriers et les marchands de bois surtout, en rendant possible l'amenée aux aciéries des milliers de billons qui stationnent à la montagne.

L'hiver a été jusqu'ici bon enfant; le thermomètre n'est guère descendu au-dessous de 10 degrés centigrades. Le froid ne nous éprouve donc pas; il s'y fait peu à peu, comme en prévision des basses températures qui sûrement ne manqueront pas de venir à leur tour.

Un vol à Riaz. — Dans l'après-midi de vendredi, jour de Noël, un vol par effraction a été commis à l'auberge de l'**Aigle-Noir**, à Riaz au préjudice de l'ancien tenancier de cet établissement, M. M. On a constaté entr'autres la disparition d'une somme de 900 à 1000 francs. Une arrestation a été opérée.

Étrennes. — A l'occasion du Nouvel-An nous nous permettons de recommander à la bienveillance du public les facteurs et les petits porteurs du journal.

A ce numéro est joint le calendrier habituel. L'abondance des matières nous oblige à renvoyer le feuilleton au prochain numéro.

Croix-Blanche, Epagny

Vendredi 1^{er} janvier
à 8 h. du soir
Grande

Soirée familière

organisée par
l'**Echo du Moléson**, Société de chant d'Epagny.

Obcours, duos, 2 pièces comiques, monologues, etc., etc.
Rien ne manquera pour passer agréablement la soirée de l'An.
Invitation cordiale.

Domaine à vendre.

A vendre, dans un village de la contrée du Gibloux, à proximité de l'église, un domaine d'environ 12 poses; terrain de toute 1^{re} qualité, beau verger, grand bâtiment en bon état avec eau de source abondante.
S'adresser sous N°6609 F., à Haasenstein et Vogler, Fribourg. [1969]

Vendredi jour de l'An

CASSÉE
au Café des Vernes
à PRINGY

Invitation cordiale,
Le tenancier: **Borcard.**

Vendredi 1^{er} janvier

Cassée
à VUIPPENS

Invitation cordiale,

Uldry.

Vente de bois.

La commune d'Enney met en vente par soumission 77 1/2 m³ de foyard, préparés en billes.
Se renseigner auprès de M. le Syndic, auquel les offres sous pli fermé devront être adressées jusqu'au vendredi 8 janvier, à 7 heures du soir.
Par ordre: Le Secrétaire.

confrère parle de tort fait par le friseur fribourgeois.

est-ce que cela peut rimer? Il faut lancer une perfidie, la faire faire que dire une bêtise. Sur ce terrain-là, on n'est pas fort que le père Soussens. C'est une mauvaise imitation.

En fait de commerce, MM. Glisson et Desobry n'ont pas été à l'école des patrons. Ils n'auraient su imiter que d'Etat plaçant ou voulant l'argent fribourgeois dans le Parc des Eaux-Vives, Villeneuve, bois de Slavonie, Bons de etc., etc. Ils se contentent de dire bien que possible leurs motifs et ceux qui leur sont opposés ne se soucient de l'approuver ni de la désapprobation de la Liberté, par expérience, qu'ils ne se font pas de cette manière de se passer de la ridicule réputation de la forfanterie dont nos gens enveloppent leurs moindres succès commerciaux.

aux yeux de la Liberté, que voulez-vous? Rage et menaces.

Bonne capture. — Léonard, 25 ans, originaire de... est un dangereux malfaiteur qui avait sous le coup d'un mandat signalé par le juge d'instruction pour cambriolage, meurtre et assassinat d'un... dans son pays.

Le dernier, dans la rue du Mont-d'Arme Déferrard croisa un... lui parut répondre au surnom de Froment. Se sentant... dernier disparut dans la... ne maison voisine. Le gendarme en plus convaincu, pénétra dans le bâtiment et... homme blotti derrière la... ée, prêt à bondir dehors... l'individu déclara se nommer... nom qui précisément... mandat d'arrêt comme... de famille de la mère de... le gendarme l'invita à le... réfectorie, mais en route... s'engagea entre les deux... oment ayant tenté de fuir... lisa même sur un rail de... E. G. et tomba sans tou... prise. Des passants prêtés... main-forte au gendarme;... otté, fut hissé sur un char... lieu sûr. Il a avoué être... objet du mandat d'arrêt.

Théâtre. — Notre ex... rale est rentrée brillam... dimanche, en matinée... Le concert-représentation... ut avait attiré une foule... à les toilettes claires et... aisaient le plus charmant

cears et un double qua... t le concert proprement... exécutés d'une manière... btraction faite d'une lé... des ténors, sous l'habile... M. le professeur Mattioli... omédie *La Marraine de*... fort bien exécutée avec... naturel et d'entrain che... rs. Ce fut une heure de

sera répété dimanche 3... fera entendre notre ténor

Procès. — Les diverses so... se distinguent par leurs... thropiques. C'était, cette... ur de la société de chant... offrir aux enfants l'aré... el de Noël. Et les chan... fait les choses. Près de... accompagnés de leurs pa... istés à la fête et se sont

Maison spéciale pour les Cafés

MERCURE

Chocolats Suisses & Denrées coloniales

Plus de 80 succursales en Suisse

Dans l'intention de fournir à nos clients l'occasion de faire à très bon compte leurs achats de nouvel-an nous délivrerons, malgré le bas prix de nos articles, à partir de lundi 28 courant jusqu'à samedi 3 janvier 1909 inclusivement un

nombre double de timbres-escompte

Très peu d'articles sont exceptés de cette faveur

VENTE DU
NOUVEL-AN

La lessive moderne

garantie sans chlorure

Persil

absolument pas de danger sans brossage sans planche à savonner.

blanchit le linge sans l'abîmer

S'emploie avec n'importe quelle méthode de lavage. Seuls Fabricants: Henkel & Co. Düsseldorf.

En vente dans les épiceries et drogueries.

Dépôt général pour la Suisse: Albert BLUM & Cie, BALE

Mesdames, Messieurs! Achetez

des billets de la
Loterie du Casino-Théâtre
de la ville de Fribourg

Envoi contre remboursement.

Bureau de la loterie
du Casino-Théâtre, Fribourg.

Rue de Tyr, N° 6. [1909]

1^{er} LOT

50,000 fr.

Le billet: 1 fr.

Personnes souffrant des nerfs et du cœur

Aucune boisson ne vous conviendra mieux, tous les jours, que le café de malt de Kathreiner. Il offre toutes les jouissances du café sans exciter ou porter préjudice à la santé, car il ne contient pas de principes nuisibles.

Le café de malt de Kathreiner est un aliment par lui-même et fournit la plus délicieuse boisson du genre café, sans aucun autre addition.

En 16 ans il s'est affirmé toujours davantage et est consommé journellement par des millions d'individus. N'est véritable que dans les paquets fermés conçus avec la griffe et le portrait de l'abbé Kneipp. [1903]

Scierie de mélasse du Gibloux.

PLATTES

pour fourneaux, potagers, couvertures de murs, etc., de toutes dimensions, de 5 à 85 cm. épaisseur et jusqu'à 170 sur 110 mètres carrés.

S'adresser à C. HOGG-GAGGIONE, à Villarod.

CHARMEY

CHARMEY

Grande salle de l'Hôtel du Sapin

1^{er} Janvier à 8 et 8 heures

3 Janvier à 8 heures

6 Janvier à 8 et 8 heures

GRANDES REPRÉSENTATIONS

données par les

Sociétés de Musique et de Chant de Charmey.

Opérette-bouffe d'un grand succès.

Nombreuses productions.

La station nocturne.

LE COMITE

Loterie de Planfayon



Tirage irrévocable



26 février 1909



Envoi des derniers billets à 1 fr. contre remboursement par le BUREAU CENTRAL, Rue de Lausanne, 50, FRIBOURG.

POTAGERS EN FER FORGÉ

à 2, 3 et 4 trous, fabrication à la main.

Prix sans concurrence, depuis 50 francs.

AUGUSTE BARRAS.

Fers et quincaillerie.



COMESTIBLES

J'ai l'avantage d'aviser l'honorable public de la Ville et des environs que je tiens d'ouvrir à

BULLE, rue de la Condémairie, maison Bertachy, un Magasin de Comestibles et Primeurs.

Pour les fêtes du Nouvel-An et des Epis-Grand choix de Fécules de Bruns - Châpous - Oies - Dindes - Canards - Gibiers - Pâtisseries, etc.

Produits italiens. Conserves alimentaires. Fruits secs. Légumes frais. Châtaignes à 3,50 fr. la mesure. Bœufgots spés de Bourgogne garantis au beurre frais à 65 centimes la douzaine. Fromages fins.

Mandarines - Oranges. - Oignons à 60 cent. la douzaine. Marchandises garanties de 1^{er} choix. [1909] Se recommande

J. BONDEBI